

Communiqué de presse

Programme immobilier Parc Océan (33)

La résidence « Parc Océan », inaugurée samedi 4 juillet à Audenge en Aquitaine a été réalisée grâce au dispositif de l'Usufruit locatif social pour offrir des niveaux de loyers PLUS de 5 € / m². Une première en France !



Paris, le 13 juillet 2009 - Jean-Pierre Gauffier, Directeur Général de Crédit Agricole Immobilier Promotion et Laurent Asty, Directeur Général adjoint, ainsi que Nathalie Le Yondre, Maire d'Audenge et son équipe municipale ont inauguré samedi 4 juillet la résidence : *Parc Océan*, en présence d'Alain Laurier, Président Directeur Général de la société PERL et de Ludovic Pillard, Directeur du patrimoine de RLF, bailleur institutionnel.

Crédit Agricole Immobilier a réalisé « Parc Océan », un complexe de 80 logements en résidence principale, situé sur le bassin d'Arcachon. Au sein de cet ensemble en accession, la société PERL, concepteur et leader du dispositif de l'Usufruit locatif social a réalisé 24 logements qui seront loués par le bailleur social RLF à des niveaux de loyers PLUS.

L'**usufruit locatif** de 24 appartements a été cédé par PERL au bailleur social RLF, pour une durée de 15 ans ; PERL ayant cédé parallèlement la nue-propriété de ces 24 logements à autant d'épargnants ayant vocation à récupérer la pleine propriété lorsque l'usufruit détenu par RLF arrivera à son terme. Le schéma d'investissement immobilier conçu et proposé depuis 2000 par PERL, encadré par la loi (article L.411-3 et L.253-1 à L.253.8 du Code de la Construction et de l'Habitation, articles 25 et 104 de la Loi des finances pour 2004), constitue, non seulement un progrès en termes de partenariat public/privé mais offre également une solution d'épargne retraite innovante alliant rentabilité et sécurité.

Alain Laurier, le Président Directeur Général de la société PERL explique :

« L'intervention de PERL aura permis à 24 personnes d'acquérir un patrimoine immobilier de grande qualité au bord de l'océan, sur le bassin d'Arcachon, à des niveaux de prix tout à fait accessibles à environ 80.000 € par logements. Par ailleurs, ce financement privé permettra de loger toute l'année des actifs, des fonctionnaires en mobilité à des niveaux de loyers incontestablement abordables, à environ 5 € / m² jusqu'en 2024. Ce programme avec des niveaux de loyers aussi bas est une première en France. Depuis le 20 mars dernier, il est possible de mettre en œuvre ce schéma d'usufruit locatif avec toute la gamme de loyers accessibles permettant ainsi une parfaite adaptation à l'ensemble des besoins de logements identifiés par les collectivités territoriales et les services de l'Etat. L'intervention de PERL aura aussi offert au promoteur Crédit Agricole Immobilier de répondre aux attentes de Madame le Maire et de proposer des logements en locatif PLUS. Cette démarche a permis de lancer le chantier sans attendre. Cette intervention s'est faite dans des conditions normales de marché, sans aucune subvention des collectivités locales, ni d'investissement de fonds propres du bailleur social »

A propos de PERL

PERL est une société indépendante, détenue par ses fondateurs et salariés. La première opération réalisée en 1999 suivant le schéma PERL a été le fruit d'un partenariat entre **Alain Laurier**, ancien du Ministère de l'équipement, passé par la promotion immobilière et **Frédéric Goulet**, spécialiste du financement de projets faisant intervenir des particuliers.

En créant le schéma d'Usufruit locatif social, PERL a voulu répondre de manière opérationnelle aux questions que se posaient les bailleurs sociaux et les collectivités locales, notamment en fonction de leur territoire, de leur situation financière et de la gestion de leur patrimoine. PERL répond aujourd'hui à une demande en forte croissance.

Contacts presse

Cap & Cime
8, rue Royale
75008 Paris

Capucine de Fouquières
Tél. : 01 44 50 50 56
capucine@capetcime.fr
Virginie Hunzinger
Tél. : 01 55 35 08 18
vhunzinger@capetcime.fr